



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CM ORLEANS DAUPHINE, 100 AVENUE DAUPHINE 45100 ORLEANS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 50 €.

BADIBANGA Yannick, représentant de la société REFERENCE AFRO FOOD S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 38 B RUE DES BALLES 45650 ST JEAN LE BLANC, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BADIBANGA Yannick	50	50 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 août 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

Crédit Mutuel

100 Avenue Dauphine

45100 ORLEANS

☎ 02 38 14 38 48

Fax 02 38 49 38 90

E-mail 37458@creditmutuel.fr

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CM ORLEANS DAUPHINE, 100 AVENUE DAUPHINE 45100 ORLEANS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 50 €.

BADIBANGA Yannick, représentant de la société REFERENCE AFRO FOOD S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 38 B RUE DES BALLES 45650 ST JEAN LE BLANC, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BADIBANGA Yannick	50	50 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 août 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
Crédit Mutuel
Cachet et signature
100 Avenue Dauphine
45100 ORLEANS
Tél. 02 38 14 38 48
Fax 02 38 49 38 90
E-mail 37458@creditmutuel.fr



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CM ORLEANS DAUPHINE, 100 AVENUE DAUPHINE 45100 ORLEANS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 50 €.

BADIBANGA Yannick, représentant de la société REFERENCE AFRO FOOD S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 38 B RUE DES BALLES 45650 ST JEAN LE BLANC, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BADIBANGA Yannick	50	50 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 août 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
Crédit Mutuel
(Cachet et signature)
100 Avenue Dauphine
45100 ORLEANS
Tél. 02 38 14 38 48
Fax 02 38 49 38 90
E-mail 37458@creditmutuel.fr

